

Aller à l'internat n'est plus une punition

Harry Potter, «l'élève interne le plus connu au monde» a eu son effet dans les 159 internats francophones. Les chiffres de fréquentation sont en augmentation.

• Emmanuel HUET

Vous vous souvenez des menaces brandies quand vous étiez gamin : «Si tu n'étudies pas mieux, tu iras à l'internat». En 2016, les parents doivent recycler leur jeu d'influence pour faire fléchir les enfants. Car aller à l'internat, ce n'est plus vraiment considéré comme une punition. Le point...

1. Quelle répartition ? Parmi les 159 internats que compte la Fédération Wallonie-Bruxelles, on en retrouve 94 de l'enseignement officiel (62 dans l'enseignement ordinaire, 20 dans le spécial et 12 pour le supérieur), 16 du réseau provincial et 49 de l'enseignement libre.

En 2013, on comptait 9 065 enfants pour le réseau Wallonie-Bruxelles (94 internats). «Les chiffres sont en légère augmentation», constate Étienne Devliegher, trésorier de l'Association des administrateurs de l'enseignement officiel (A.A.E.O.)

Il y a quelques années, l'inter-

nat avait gagné en popularité. Notamment grâce à la saga Harry Potter «*qui est l'élève interne le plus connu au monde*».

Les internats sont aussi répartis en deux catégories : les autonomes qui accueillent des élèves de plusieurs écoles. Ou les internats annexés à un seul établissement.

2. Quel coût ? L'année prochaine, il faudra déboursier 2 248 € pour les 10 mois de scolarité pour un élève interne du secondaire. Et 2 150 € pour un du secondaire. Ce n'est pas cher payé, estime Étienne Devliegher, au vu de l'accompagnement offert. «*Dans les internats, on mange équilibré. On bénéficie d'activités, de rencontres culturelles, sportives...*

Quand on voit que certains parents payent des écoles de devoirs, à l'internat, les enfants ont le gîte, le couvert et l'encadrement pédagogique pour 220 € par mois.»

3. Les clés de la réussite Comment réussir son passage à l'internat ? Selon notre interlocuteur, il faut considérer l'expérience comme un tabouret à trois pieds. Un pied pour l'enfant, un pour les parents et un pour le système éducatif : «*Si on enlève un pied au tabouret, alors il tombe.*»

Forcer un enfant à intégrer un internat, c'est souvent peu concluant. «*Mais quand il y est, il s'y plaît beaucoup. Il a des copains, des loisirs, de la sécurité.*»

Ce sont aussi les élèves qui

sont demandeurs. Ils sont en attente de ces relations de camaraderie, ils ont envie de réduire leur temps de trajet... «*C'est aussi salutaire pour tout le monde. Si les parents ont du mal à s'en occuper, les enfants peuvent être encadrés et avoir un rythme régulier (repas, étude...)*».

4. Des demandes en primaire Visiblement, les internats qui ouvrent leurs portes aux élèves du primaire recueillent un beau succès. «*À Saint-Servais (Namur), l'internat prend des enfants en primaire et c'est complet directement. C'est pareil à l'Air Pur à Seraing. À Gembloux, on va aussi ouvrir aux élèves de primaire. On a besoin de places pour ces élèves.*»

5. Bon taux de réussite À la Maison des étudiantes d'Uccle, l'administrateur de l'internat a établi des statistiques qui plaident en faveur de son établissement. L'internat accueille des étudiantes de l'enseignement supérieur. «*Le taux de réussite est généralement de 40 % en première année, précise Étienne Devliegher. Dans cet internat, le taux est de 75 %.*» Le travail d'accompagnement pédagogique est bien évidemment différent de celui prodigué dans le secondaire – «*on ne fait plus signer leurs journaux de classe*», mais les éducateurs sont là pour «*les aider à planifier leur travail, leur apprendre à faire des résumés. Ce sont des atouts qu'ils n'ont pas forcément à la maison ou en kot.*» ■